

Évaluation périodique des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat en histoire

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conseil universitaire du 9 avril 2024



UNIVERSITÉ
LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat (B.A.), maîtrise avec mémoire (M.A.) et doctorat (Ph. D.) en histoire sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

Les programmes visent à former des personnes capables de jeter un regard critique sur le passé afin de mieux comprendre les évolutions qui ont guidé l'Humanité jusqu'à ce jour. Formées à la méthodologie du travail historique (dissertation, commentaire de sources, compte-rendu), les personnes diplômées en histoire acquièrent d'importantes compétences en synthèse, en analyse documentaire et en rédaction. Le baccalauréat offre une formation rigoureuse axée sur la compréhension du changement social dans le temps et dans l'espace et développe une culture historique et des compétences approfondies en recherche. La maîtrise et le doctorat visent le perfectionnement en méthodologie de la recherche historique et permettent d'explorer des thématiques liées à l'histoire dans l'un des nombreux champs de recherche abordés à l'Université Laval; le doctorat, plus spécifiquement, vise à apporter une contribution originale au savoir.

Le baccalauréat compte 90 crédits, la maîtrise 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2022, 156 personnes étaient inscrites au baccalauréat, 31 à la maîtrise et 26 au doctorat. Les programmes font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique. La dernière évaluation périodique des programmes remonte à 2013 (CU-2013-39).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2022, huit consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en septembre 2022. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université de Sherbrooke et de la Simon Fraser University. Les spécialistes ont effectué une visite à l'Université Laval en octobre 2022 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en histoire sont pertinents. Des mesures importantes devront toutefois être mises en place afin d'assurer leur qualité. Parmi les principales forces des programmes, le CIEP note la compétence, la disponibilité et le dévouement des membres du corps professoral, lesquels évoluent au sein d'un écosystème scientifique composé de chaires, de centres et de regroupements de recherche de grande qualité. Cet environnement favorise l'épanouissement intellectuel des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, qui bénéficient d'ailleurs d'un très bon encadrement. Le baccalauréat se démarque par des enseignements rigoureux, favorisant l'acquisition d'excellentes connaissances de base dans les cours obligatoires et offrant des séminaires en petits groupes de grande qualité. Enfin, les programmes peuvent bénéficier de l'environnement riche et multidisciplinaire du Département des

1. Source : https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

sciences historiques.

Le CIEP a identifié certains éléments qui paraissent suffisamment importants pour justifier plusieurs recommandations. De manière générale, la concertation entre les membres de l'équipe professorale sera un facteur déterminant pour donner les suivis adéquats à la présente évaluation, particulièrement en ce qui a trait aux travaux d'actualisation du baccalauréat, à la révision des objectifs des programmes et à la collaboration intradépartementale et interdépartementale pour bonifier l'offre de cours. Il conviendra également de s'assurer que le corps professoral et enseignant compte les expertises nécessaires pour couvrir les secteurs importants et en émergence, notamment les humanités numériques, les approches décoloniales, féministes et non européocentrées.

Plus spécifiquement, le baccalauréat doit faire l'objet d'importants travaux d'actualisation et de mise à jour dans ses objectifs, sa structure, les méthodes pédagogiques utilisées et son mode de gestion. Il est également nécessaire de mettre en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la persévérance et la diplomation au programme, notamment en informant mieux les étudiantes et les étudiants de leur choix de cours et leur cheminement. De plus, le corps professoral est invité à offrir aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat un environnement d'apprentissage positif et bienveillant afin d'améliorer le climat d'études. À la maîtrise et au doctorat, dont les objectifs doivent être révisés, il convient de mettre en place des mesures visant à améliorer le taux de diplomation et la durée des études. Tant au baccalauréat qu'aux cycles supérieurs, une attention particulière doit être portée à la formation à la méthodologie de la recherche ainsi qu'à l'arrimage au marché de l'emploi, en vue de favoriser l'insertion professionnelle. Finalement, il faudra veiller à bien promouvoir les programmes renouvelés et les mesures d'accompagnement mises en place en vue d'augmenter l'effectif étudiant.

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence, la disponibilité et le dévouement des membres du corps professoral et du personnel enseignant.
- L'acquisition des connaissances de base dans les cours obligatoires et la rigueur de l'enseignement au baccalauréat.
- Les séminaires en petits groupes au baccalauréat.
- L'environnement riche et multidisciplinaire du Département des sciences historiques.
- L'encadrement des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.
- L'environnement scientifique (chaire, centres et regroupements de recherche).

RECOMMANDATIONS²

BACCALAURÉAT

- R1** Que l'on renouvelle le profil de sortie du baccalauréat, que l'on révise en conséquence la structure du programme et que l'on adopte une approche-programme permettant aux membres du corps professoral de se concerter pour actualiser le programme et assurer la cohérence de la formation.

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

- R8** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat ont été adéquatement initiés aux enjeux du développement durable.
- R9** Que l'on actualise et diversifie les méthodes pédagogiques en vue d'optimiser les apprentissages au baccalauréat.
- R12** Que l'on conseille adéquatement les étudiantes et les étudiants du baccalauréat pour leur choix de cours et que l'on propose des cheminements types.
- R13** Que les membres du corps professoral et enseignant s'assurent d'offrir aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat un environnement d'apprentissage positif et bienveillant.
- R15** Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la persévérance et la diplomation au baccalauréat.

MAÎTRISE ET DOCTORAT

- R2** Que l'on révise les objectifs de la maîtrise recherche et du doctorat et qu'on les présente dans la description officielle qui se trouve sur le site Web institutionnel.
- R14** Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de maîtrise et de doctorat, notamment en offrant davantage de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche.
- R16** Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la diplomation à la maîtrise et au doctorat, à réduire la durée des études au doctorat, et que l'on s'assure de l'utilisation systématique des plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat.
- R18** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants du doctorat ont accès à des espaces de travail.

RECOMMANDATIONS VISANT TOUS LES PROGRAMMES

- R3** Que l'on s'assure de couvrir les domaines importants et en émergence, notamment les humanités numériques, les approches décoloniales, féministes et non eurocentrées.
- R4** Que l'on informe et que l'on prépare adéquatement les étudiantes et les étudiants au marché de l'emploi et que l'on développe les activités de réseautage avec le monde professionnel aux cycles supérieurs.
- R5** Que l'on mette en œuvre des activités de promotion des programmes en vue de mieux faire connaître les programmes et d'augmenter l'effectif étudiant.
- R6** Que l'on rationalise et que l'on mette à jour l'offre de cours à option et que l'on développe des collaborations intra départementales et interdépartementales en vue d'enrichir l'offre de cours à option.
- R7** Que l'on révise la formation à la méthodologie de la recherche dans tous les programmes.
- R10** Que l'on évalue périodiquement toutes les activités de formation et que l'on assure un suivi de ces évaluations.
- R11** Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants sur le profil international et les possibilités d'accélération des études.
- R17** Que l'on s'assure que le corps professoral et enseignant compte les expertises nécessaires pour couvrir les secteurs importants et en émergence, après avoir révisé l'orientation et le profil de sortie du baccalauréat.

**Évaluation périodique des programmes de
baccalauréat, maîtrise avec mémoire et doctorat en histoire**

PLAN D'ACTION DU DOYEN
de la Faculté des lettres et des sciences humaines

soumis à la
vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

28 mars 2024

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

L'évaluation des programmes de baccalauréat (B.A.), de maîtrise avec mémoire (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) en histoire a commencé en hiver 2022 avec les consultations (questionnaires en ligne) pour les besoins de l'évaluation institutionnelle. Les spécialistes externes ont participé à une visite de l'Université Laval en octobre 2022.

Dans son rapport synthèse d'évaluation, le CIEP juge que les programmes d'histoire sont pertinents et de qualité.

Parmi les principales forces du programme, le CIEP note :

- La compétence et la disponibilité des membres du corps professoral et enseignant.
- Un écosystème scientifique diversifié et de grande qualité.
- Un très bon encadrement des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs.
- Des enseignements rigoureux qui favorisent l'acquisition des connaissances.
- Des séminaires en petits groupes de grande qualité, aux trois cycles.
- Un environnement interdisciplinaire riche au sein du Département des sciences historiques.

2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir

Les programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat en histoire sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département des sciences historiques.

Les programmes visent à former des personnes capables de jeter un regard critique sur le passé afin de mieux comprendre les évolutions qui ont guidé l'Humanité jusqu'à ce jour. Formées à la méthodologie du travail historique (dissertation, commentaire de sources, compte rendu), les personnes diplômées en histoire acquièrent d'importantes compétences en synthèse, en analyse documentaire et en rédaction. Le baccalauréat offre une formation rigoureuse axée sur la compréhension du changement social dans le temps et dans l'espace et développe une culture historique et des compétences approfondies en recherche. La maîtrise et le doctorat visent le perfectionnement en méthodologie de la recherche historique et permettent d'explorer des thématiques liées à l'histoire dans l'un des nombreux champs de recherche abordés à l'Université Laval; le doctorat, plus spécifiquement, vise à apporter une contribution originale au savoir.

Le baccalauréat compte 90 crédits, la maîtrise 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2022, 156 personnes étaient inscrites au baccalauréat, 31 à la maîtrise et 26 au doctorat. La dernière évaluation périodique de ces programmes remonte à 2013 (CU-2013-39).

À la fin de leur formation, les étudiantes et étudiants auront acquis des compétences professionnelles transversales et des compétences personnelles indispensables pour exercer une profession aux multiples facettes: esprit d'analyse et de synthèse, sens critique, capacité de résolution de problèmes, créativité, polyvalence, capacité de collaboration, sens éthique. Les perspectives d'emploi au terme des formations en histoire touchent différents domaines, qui varient selon les niveaux d'études réalisés: l'enseignement, la recherche, la culture, le patrimoine, le tourisme, l'archivistique et la communication (rédaction et journalisme), la fonction publique et milieux politiques, la coopération et le développement international.

Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on renouvelle le profil de sortie du baccalauréat, que l'on révise en conséquence la structure du programme et que l'on adopte une approche-programme permettant aux membres du corps professoral de se concerter pour actualiser le programme et assurer la cohérence de la formation.

A- 1.1. Clarifier les objectifs du programme de baccalauréat

Comptant actuellement 17 objectifs, ces derniers seront réduits et simplifiés. Ce travail sera réalisé par le comité de programme, en concertation avec l'ensemble des membres de l'équipe professorale, suivant l'approche-programme.

Résultats escomptés : Améliorer la lisibilité du programme, notamment pour les cours thématiques et pas seulement spatiotemporels. Renforcer la motivation de l'étudiante et de l'étudiant à cheminer dans le programme, contribuer à un meilleur encadrement des étudiantes et des étudiants dans leur cheminement.

Indicateurs : Objectifs clarifiés et affichés sur les sites institutionnels.

A- 1.2. Réviser la structure du programme de baccalauréat

Le comité de programmes finalisera ce printemps un chantier de restructuration du baccalauréat qui tiendra compte des nouvelles approches de la discipline, d'une volonté de simplification (notamment sur les approches méthodologiques et épistémologiques) et de contribution des disciplines des programmes du Département, tout en maintenant certaines forces du programme (séminaires en petits groupes, notamment). Ce chantier impliquera également l'ensemble des ressources professorales, suivant l'approche-programme.

Résultats escomptés : Programme mis à jour, adapté aux ressources professorales existantes et à venir, tirant profit de la variété des programmes du Département des sciences historiques et de la Faculté, et permettant un meilleur accompagnement des personnes inscrites dans le programme.

Indicateurs : Structure de programme révisée et affichée sur les sites institutionnels.

R2 - Que l'on révise les objectifs de la maîtrise recherche et du doctorat et qu'on les présente dans la description officielle qui se trouve sur le site Web institutionnel.

A- 2.1. Réviser les objectifs à la maîtrise et au doctorat

Les textes descriptifs des programmes figurant sur le site Web institutionnel devraient être moins vagues sur la nature du travail à accomplir par les étudiant.e.s dans le cadre de leur cheminement respectif. Pour la maîtrise, il est entre autres suggéré de mentionner que la description doit comprendre l'idée « d'étude de cas faisant appel au dépouillement de sources de première main », tandis que celle concernant le 3^e cycle doit davantage faire ressortir la dimension d'originalité inhérente à la recherche. Il serait également opportun d'informer clairement les étudiant.e.s sur l'ampleur des travaux attendus (100 pages environ pour le mémoire de maîtrise et aux alentours de 350 pages pour la thèse doctorale). Une référence explicite aux humanités numériques et aux perspectives d'emploi alternatives à la carrière universitaire pourrait aussi avoir sa place dans la formulation des objectifs des programmes de maîtrise et de doctorat.

Résultats escomptés : Mise à jour de la description et des objectifs.

Indicateur: Objectifs révisés et affichés sur les sites institutionnels.

R3 - Que l'on s'assure de couvrir les domaines importants et en émergence, notamment les humanités numériques, les approches décoloniales, féministes et non eurocentrées.

A- 3.1. Renforcer l'offre au baccalauréat sur les approches féministes

Les domaines comme les approches féministes sont déjà inclus dans plusieurs cours optionnels et séminaires de 1^{er} cycle, mais on veillera à les rendre plus visibles et à valoriser les cours offerts sur ce champ, comme l'Université féministe d'été, à laquelle les étudiantes et étudiants peuvent s'inscrire. Il est à noter que certains cours HST en histoire des femmes nourrissent l'offre du certificat conjoint FLSH-FSS sur les féminismes, les genres et les sociétés.

Résultats escomptés : Consolidation de l'offre sur les approches féministes ; complémentarité du baccalauréat avec le certificat sur les féminismes, les genres et les sociétés.

A- 3.2. Mettre à jour certains cours pour y inclure les domaines en émergence

Certains cours et séminaires du baccalauréat seront révisés afin de permettre d'y intégrer davantage d'éléments de domaines en émergence, comme les approches décoloniales. Le Comité de programmes veillera à valoriser les cours offerts dans ce champ, comme l'École d'été de l'ESEI à la FSS. La révision de la structure du baccalauréat permettra de rendre plus visible l'offre sur l'histoire non occidentale, et elle mettra l'accent sur les approches transversales de l'histoire qui permettent de souligner la diversité.

Résultats escomptés : Mise à jour de cours, intégration des domaines en émergence, réorganisation du bloc « Exigences communes » pour une meilleure visibilité, notamment des approches décoloniales, féministes et non eurocentrées.

A- 3.3. Mener une réflexion sur les humanités numériques aux trois cycles

Dans le cadre de la réflexion sur la restructuration du programme (R1) et sur les futurs engagements de professeurs à réaliser (R17), une réflexion sera menée sur la place et le développement des humanités numériques aux trois cycles d'études.

Résultats escomptés : Intégration des humanités numériques aux trois cycles.

A- 3.4. Valoriser les enseignements par approches comparées aux cycles supérieurs

L'intégration « d'approches comparées » dans les diverses activités d'enseignement sera encouragée par le comité de programmes, permettant de couvrir plusieurs domaines et approches dans l'offre des séminaires.

Résultats escomptés : Intégration d'approches émergentes, notamment au sein des séminaires.

R4 - Que l'on informe et que l'on prépare adéquatement les étudiantes et les étudiants au marché de l'emploi et que l'on développe les activités de réseautage avec le monde professionnel aux cycles supérieurs.

A- 4.1. Valoriser les stages et les activités d'intégration au baccalauréat

La restructuration du programme laissera une bonne place aux activités expérientielles (stage et activité d'intégration et de transition ; nature interdisciplinaire du programme, voir R6, A2) et en fera la promotion. Des ententes avec des partenaires, notamment dans les milieux culturels et touristiques de Québec, seront développées. Les étudiantes et étudiants seront régulièrement informés des occasions par la direction de programme et par l'équipe professorale.

Résultats escomptés : Poursuite et renforcement de la préparation et de l'insertion au marché de l'emploi.

Indicateur : Nombre d'activités de valorisation (capsules vidéo, témoignage...) sur les sites départemental et facultaire.

A- 4.2. Organiser des ateliers et des activités de réseautage au cycles supérieurs

Le comité de programmes procédera à l'organisation d'ateliers de réseautage de type « midi carrière » et invitera des personnes diplômées des programmes, œuvrant dans divers milieux professionnels (fonction publique, journalisme, tourisme, enseignement collégial, institutions muséales, bibliothèques, etc.) à venir témoigner de leur expérience.

Résultats escomptés : Illustration de la diversité des emplois potentiels en lien avec la formation reçue.

Indicateur : Nombre d'ateliers organisés par année.

R5 - Que l'on mette en œuvre des activités de promotion des programmes en vue de mieux faire connaître les programmes et d'augmenter l'effectif étudiant.

A- 5.1. Organiser des activités de promotion ciblées

En collaboration avec l'équipe de promotion et de communication de la Faculté, le comité de programmes et la gestion des études, plusieurs activités seront réalisées : des vidéos de témoignages de diplômés et une lettre régulière sur la vie des programmes seront diffusés (notamment auprès des personnes inscrites au baccalauréat); les pages web du site départemental consacrées aux programmes seront régulièrement mises à jour; les liens avec les enseignants des cégeps seront consolidés et développés, afin d'organiser des activités communes (par exemple le colloque qui aura lieu en mai prochain à l'UL, réunissant des étudiantes et étudiants des collèges en sciences humaines et des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs des universités).

Résultats escomptés : Promotion plus efficace ; augmentation du recrutement étudiant aux 1^{er} et 2^e cycles.

Indicateur : Nombre d'étudiants au baccalauréat et à la maîtrise.

A- 5.2. Mettre en place un programme d'étudiants-tuteurs

La direction de programme mettra en place un programme de tutorat permettant à des personnes inscrites aux cycles supérieurs d'accompagner des personnes inscrites au premier cycle. Ce projet pourra s'effectuer en partenariat avec le Centre d'appui à la réussite de la FLSH.

Résultats escomptés : Augmentation du taux de persévérance (R15), augmentation du recrutement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs ; facilitation du passage au deuxième cycle; meilleure coordination entre les services institutionnels de promotion et les besoins des programmes.

Indicateur : Programme mis en place.

R6 - Que l'on rationalise et que l'on mette à jour l'offre de cours à option et que l'on développe des collaborations intra départementales et interdépartementales en vue d'enrichir l'offre de cours à option.

A- 6.1. Assurer une mise à jour constante de l'affichage de l'offre de cours

Dans le cadre de la restructuration du programme (R1), l'offre de cours sera mise à jour régulièrement. Il conviendra de mettre fin aux longues listes de cours qui, dans les faits, sont peu ou jamais offerts, et de rendre plus visibles les cours thématiques qui rendent le programme attractif.

Résultats escomptés : Offre de cours plus clairement présentée et correspondant à la réalité.

Indicateur : Offre de cours à jour et offerte régulièrement.

A- 6.2. Développer une offre interdisciplinaire au sein du baccalauréat

Dans le cadre de la restructuration du programme (R1), les personnes inscrites pourront profiter d'une offre intéressante, interdisciplinaire, dans les domaines couverts par le Département des sciences historiques. Certaines approches, notamment en patrimoine et muséologie, permettront de bonifier les perspectives professionnelles du programme (voir R4).

Résultats escomptés : Bonification et clarification de l'offre de cours; consolidation de l'approche-programme et mobilisation du corps professoral existant et à venir sur la formation au premier cycle au sein du département de sciences historiques.

Indicateur : Nombre de personnes inscrites circulant au sein de l'offre départementale.

A- 6.3. Établir une offre interdépartementale pertinente

Dans le cadre de la restructuration du programme (R1), la liste des cours offerts par d'autres programmes et d'autres départements de la FLSH (et d'ailleurs) sera revue et bien ajustée aux cheminements-types. Elle permettra de continuer à perpétuer une offre de cours optionnels, de diversifier les cheminements-types et de les rendre plus cohérents.

Résultats escomptés : Consolidation de l'offre de cours à option.

R7 - Que l'on révise la formation à la méthodologie de la recherche dans tous les programmes.

A- 7.1. Réviser l'offre en méthodologie au baccalauréat

Dans le cadre de la restructuration du programme (R1), certains cours seront fusionnés et révisés, afin de rendre les enjeux méthodologiques plus clairs et mieux séquencés en incluant la perspective transdisciplinaire. Le comité de programmes travaille déjà à rendre plus visible la formation pratique et individualisée (lectures dirigées) pour faciliter le passage à la maîtrise.

Résultats escomptés : Resserrement de la formation méthodologique.

Indicateurs : Structure de programme révisée et place de la méthodologie simplifiée et clarifiée.

A- 7.2. Élargir les perspectives méthodologiques aux cycles supérieurs

Le comité de programmes estime que des cours obligatoires tels que *Projet de mémoire* (HST-6000) et *Séminaire de doctorat* (HST-8000) devraient chercher davantage à présenter l'éventail des méthodologies propres à la discipline historique. Une réflexion sera menée sur la façon d'aménager la présentation des approches méthodologiques, notamment par la mise à contribution d'étudiantes et d'étudiants plus avancés dans les programmes.

Résultats escomptés : Mise à jour de la méthodologie de la recherche aux cycles supérieurs.

R8 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat ont été adéquatement initiés aux enjeux du développement durable.

A- 8.1. Rendre plus visible l'offre en lien avec le développement durable

Dans le cadre de la restructuration du programme (R1), l'ensemble des personnes inscrites seront initiées aux enjeux du développement durable et l'offre intra départementale sera mieux intégrée (voir R6, A2). Celle-ci permettra d'explorer des champs liés aux enjeux du développement durable, notamment sur les liens entre patrimoine et conflits, sur la fragilité du patrimoine immatériel et la nécessité de la conservation des artefacts et de la culture (archéologie et action muséologique), qui sont des éléments centraux de ce champ et des objectifs de développement durable des Nations unies.

Résultats escomptés : Initiation des personnes inscrites aux enjeux du développement durable.

Indicateur : Toutes les personnes inscrites initiées aux enjeux du développement durable.

R9 - Que l'on actualise et diversifie les méthodes pédagogiques en vue d'optimiser les apprentissages au baccalauréat.

A- 9.1. Actualiser et diversifier les méthodes pédagogiques

Le rapport du CIEP confirme que la diversité des méthodes pédagogiques est déjà bien présente au sein du programme. Le comité de programmes veillera à l'amélioration continue et au maintien de cette diversité, en fonction du corps professoral existant et à venir. Le programme doit notamment assurer un bon équilibre entre cours magistraux, discussions de petits groupes (séminaires), exercices de présentations orales, etc. La refonte du programme (R1) et l'actualisation de l'offre sera l'occasion de s'assurer de cet équilibre, de même que la fusion de certains cours qui en résultera (le comité de programmes se penche sur certains cours à plusieurs professeurs afin de dynamiser et varier les contenus).

Résultats escomptés : Programme fondé sur des méthodes pédagogiques actualisées et diversifiées.

R10 - Que l'on évalue périodiquement toutes les activités de formation et que l'on assure un suivi de ces évaluations.

A- 10.1. Évaluer périodiquement toutes les activités de formation

La direction du Département veillera à mettre en place un mécanisme d'évaluation plus régulier, aux trois cycles, des activités de formation, en conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement.

Résultats escomptés : Cours et séminaires évalués régulièrement pour une amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Indicateur : Nombre d'activités de formation régulièrement évaluées.

R11 - Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants sur le profil international et les possibilités d'accélération des études.

A- 11.1. Diffuser régulièrement l'information sur le profil international

La direction de programme devra organiser, chaque automne, une réunion d'information sur le profil, en concertation avec la gestion des études; des documents pertinents d'information et rappels par courriel seront systématiquement envoyés aux personnes inscrites au baccalauréat. Les ententes de mobilité seront révisées et mises à jour (notamment vers l'Europe) et présentées aux étudiantes et étudiants.

Résultats escomptés : Meilleure visibilité du profil international et augmentation des inscriptions ; augmentation de l'expérience internationale.

Indicateur : Nombre de personnes inscrites au profil international.

A- 11.2. Instaurer un passage intégré du baccalauréat vers la maîtrise

Dans le cadre de la restructuration du programme (R1), le comité de programmes se penche sur la pertinence de créer un passage intégré du baccalauréat vers la maîtrise en histoire.

Résultats escomptés : Augmentation de l'attractivité de la maîtrise, augmentation des inscriptions.

Indicateur : Nombre d'inscriptions au passage intégré à la maîtrise.

R12 - Que l'on conseille adéquatement les étudiantes et les étudiants du baccalauréat pour leur choix de cours et que l'on propose des cheminements types.

A- 12.1. Préparer et présenter des cheminements types à la suite de la révision de la structure du programme

La révision de la structure du programme (R1) permettra de clarifier et de mieux présenter les cheminements-types afin de rendre visibles et de mettre en valeur des parcours intégrateurs/des formations complètes entre le programme du baccalauréat en histoire avec d'autres disciplines du Département et de la Faculté (notamment histoire et langues anciennes ; histoire et enjeux de la restitution et de préservation du patrimoine en lien avec les disciplines telles que histoire de l'art, l'archéologie et la muséologie; histoire, arts visuels et représentation des peuples et cultures).

Résultats escomptés : Bonne présentation des cheminements-types, mise en valeur des cours optionnels, visibilité de la complémentarité entre les programmes en histoire aux trois cycles avec les autres disciplines du Département de sciences historiques et certaines formations offertes à la Faculté. Étudiantes et étudiants mieux informés sur les cheminements possibles et leur choix de cours.

Indicateur : Structure de programme révisée et cheminements-types disponibles.

R13 - Que les membres du corps professoral s'assurent d'offrir aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat un environnement d'apprentissage positif et bienveillant.

A- 13.1. Mobiliser l'équipe enseignante autour de la réforme de programme

La révision de la structure du programme (R1) nécessitera un travail collectif (direction d'unité, comité de programmes, équipe professorale) qui favorisera un climat de travail agréable et positif et augmentera l'engagement de chacun au sein du programme. L'association étudiante sera également mobilisée.

Résultats escomptés : Mise en œuvre d'un sentiment d'appartenance aux programmes d'histoire dans un département multidisciplinaire.

R14 - Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de maîtrise et de doctorat, notamment en offrant davantage de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche.

A- 14.1. Valoriser les bourses existantes

Plusieurs bourses sont offertes dans le domaine de sciences historiques, mais peu de personnes inscrites dans les programmes déposent leurs candidatures. La direction de programme, en concertation avec l'équipe administrative de la Faculté, fera un travail régulier de promotion. Les bourses de soutien à la réussite, les bourses d'accueil pour doctorantes et doctorantes de l'étranger, les bourses de rédaction de la FESP, notamment, feront partie de ces promotions.

Résultats escomptés : Meilleur financement étudiant, meilleur soutien aux études, raccourcissement de la durée des études.

Indicateur : Augmentation du nombre de personnes titulaires de bourses.

A- 14.2. Développer les opportunités d'auxiliaires d'enseignement et de recherche

Les programmes de cycles supérieurs, avec le soutien de la direction d'unité, poursuivront le développement des occasions de financement par des contrats d'auxiliaires (enseignement et recherche), de même que les opportunités aux personnes inscrites au doctorat de donner une charge de cours.

Résultats escomptés : Hausse du financement; acquisition d'une expérience d'enseignement pour les étudiantes et étudiants de doctorat.

Indicateur : Budgets disponibles et nombre de personnes profitant de l'expérience d'enseignement.

R15 - Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la persévérance et la diplomation au baccalauréat.

A- 15.1. Réviser la structure du programme pour améliorer la persévérance

La révision de la structure du programme (R1) et des cheminements-types (R12), de même qu'une bonne intégration de la formation au sein des forces et qualités de l'offre départementale (R1) permettront de soutenir la persévérance (parcours simplifiés, augmentation du nombre de cours optionnels suivant le corps professoral existant et à venir, développement de pédagogie en petits groupes, etc.). La mise en place de programme de tutorat (R5, A1) sera instaurée en mettant en lien des personnes inscrites en troisième année du baccalauréat avec les débutantes et débutants du programme. Les cours en présentiel seront privilégiés en concertation entre la direction de programme et la direction d'unité.

Résultats escomptés : Simplification du cheminement, augmentation de la persévérance, développement du sentiment d'appartenance.

Indicateur : Augmentation du taux de diplomation au baccalauréat.

A- 15.2. Utiliser les cheminements-types pour soutenir la persévérance

La révision du baccalauréat rendra plus clair notamment le cheminement selon les années d'inscription (cours de niveaux 1000, 2000 et 3000), ce qui permettra à la direction de programme de mieux soutenir la persévérance des personnes inscrites, en association avec le programme de tutorat (voir A 5.2).

Résultats escomptés : Augmentation de la motivation et du sentiment d'appartenance.

Indicateur : Sentiment d'appartenance (mesuré par sondage auprès des personnes inscrites).

A- 15.3. Initiation aux activités scientifiques

Le colloque Artefact, activité annuelle aux cycles supérieurs qui jouit d'un grand rayonnement au sein des colloques étudiants au Québec, est désormais ouvert aux personnes du baccalauréat. La participation y sera encouragée et valorisée, afin d'enrichir la formation, le parcours et les occasions de socialisation.

Résultats escomptés : Initiation à la recherche contribuant au sentiment d'appartenance.

Indicateur : Nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux activités scientifiques.

R16 - Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la diplomation à la maîtrise et au doctorat, à réduire la durée des études au doctorat, et que l'on s'assure de l'utilisation systématique des plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat.

A- 16.1. Inciter les étudiantes et les étudiants à participer aux activités du Centre d'appui à la réussite de la FLSH

Officiellement lancé en janvier 2023, le Centre facultaire d'appui à la réussite de la Faculté des lettres et des sciences humaines a pour mission de développer les compétences essentielles des membres étudiants à la maîtrise et au doctorat en vue d'accroître leur réussite aux cycles supérieurs et de faciliter leur intégration en contexte universitaire. Il offre un accompagnement personnalisé et un aiguillage vers les

bonnes ressources. Tous les étudiants de cycles supérieurs en histoire seront invités à participer aux nombreuses activités et formations qui y sont offertes.

Résultats escomptés : Soutien accru de la réussite des personnes inscrites dans les programmes.

Indicateur : Taux de persévérance en hausse, durée des études en baisse et taux de diplomation en hausse.

A- 16.2. Valoriser et adapter le Plan de collaboration aux programmes d'histoire

Le Plan de collaboration s'avère présentement assez peu utilisé au sein du programme, mais le comité de programmes effectuera une mise à jour afin de créer un modèle qui corresponde mieux à la réalité des programmes et des cheminements en histoire. La pratique d'un bilan annuel sera remise à l'ordre du jour (concertation entre personnes inscrites, direction de mémoire ou thèse et direction de programme, afin de faire le point; cette pratique était autrefois réalisée au sein des programmes et sera vraisemblablement réinstaurée).

Résultats escomptés : Meilleurs soutien et suivi des personnes inscrites, baisse de la durée des études.

Indicateur : Plan de collaboration validé et adopté par toute l'équipe professorale.

R17 - Que l'on s'assure que le corps professoral compte les expertises nécessaires pour couvrir les secteurs importants et en émergence, après avoir révisé l'orientation et le profil de sortie du baccalauréat.

A- 17.1. Définir les champs des futurs recrutements professoraux

Dans le cadre de la restructuration du programme de baccalauréat, une réflexion – déjà bien entamée – sera menée à son terme concernant les futurs recrutements et leur priorisation. Outre le fait de couvrir les fondamentaux de l'histoire du Québec et du Canada, certains domaines seront particulièrement considérés (approches non-européanocentrées, soit l'Amérique latine et le Moyen-Orient, l'Europe moderne et contemporaine dont l'Europe de l'Est, l'Empire russe, les Premiers peuples, etc.).

Résultats escomptés : Soutien adéquat au programme révisé, couverture des expertises nécessaires.

Indicateur : Augmentation de l'effectif du corps professoral.

R18 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants du doctorat ont accès à des espaces de travail.

A- 18.1. Analyser les besoins et attribuer des espaces de travail

En concertation avec le Département et la Faculté, la direction de programme mettra en place un système d'allocation d'espaces de travail pour les personnes inscrites aux cycles supérieurs.

Résultats escomptés : Mise à disposition d'espaces de travail permettant notamment le travail de rédaction, les échanges entre personnes inscrites aux cycles supérieurs afin de favoriser le sentiment d'appartenance.

Indicateur : Allocation des espaces.

Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on renouvelle le profil de sortie du baccalauréat, que l'on révisé en conséquence la structure du programme et que l'on adopte une approche-programme permettant aux membres du corps professoral de se concerter pour actualiser le programme et assurer la cohérence de la formation.						
A-1.1.	Clarifier les objectifs du programme de baccalauréat	A2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2.	Réviser la structure du programme de baccalauréat	À partir de H2025	Direction de programme, ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on révisé les objectifs de la maîtrise recherche et du doctorat et qu'on les présente dans la description officielle qui se trouve sur le site Web institutionnel.						
A-2.1.	Réviser les objectifs à la maîtrise et au doctorat	A2025	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2.	Mettre à jour la description officielle	A2025	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on s'assure de couvrir les domaines importants et en émergence, notamment les humanités numériques, les approches décoloniales, féministes et non européocentrées.						
A-3.1.	Renforcer l'offre au 1 ^{er} cycles approches féministes	À partir de A2025	Direction de programme en concertation avec direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.2.	Mettre à jour certains cours pour y inclure les domaines en émergence	À partir de A2024	Ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.3.	Mener une réflexion sur les humanités numériques aux trois cycles	H2025	Directions de programme, ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.4.	Valoriser les enseignements par approches comparées aux cycles supérieurs	À partir de A2024	Directions de programme, ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R4 - Que l'on informe et que l'on prépare adéquatement les étudiantes et les étudiants au marché de l'emploi et que l'on développe les activités de réseautage avec le monde professionnel aux cycles supérieurs.						
A-4.1.	Valoriser les stages et les activités d'intégration au 1 ^{er} cycle	À partir de A2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-4.2.	Organiser des ateliers et des activités de réseautage aux cycles supérieurs	À partir de H2025	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on mette en œuvre des activités de promotion des programmes en vue de mieux faire connaître les programmes et d'augmenter l'effectif étudiant.						
A-5.1.	Organiser des activités de promotion ciblées	À partir de A2024	Direction de programme avec appui de la Faculté			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.2.	Mettre en place un programme d'étudiants-tuteurs	À partir de A2024	Direction de programme avec appui de la Faculté et de la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R6 - Que l'on rationalise et que l'on mette à jour l'offre de cours à option et que l'on développe des collaborations intra départementales et interdépartementales en vue d'enrichir l'offre de cours à option.						
A-6.1.	Assurer une mise à jour constante de l'affichage de l'offre de cours	À partir de A2024	Concertation directions de programmes et de département, avec la Faculté			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2.	Développer une offre interdisciplinaire au sein du baccalauréat	À partir de A2024	Directions de programme, ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.3.	Établir une offre interdépartementale pertinente	À partir de A2024	Directions des programmes concernés, direction du département			RÉSERVÉ AU CISPAD
R7 - Que l'on révise la formation à la méthodologie de la recherche dans tous les programmes.						
A-7.1.	Réviser l'offre en méthodologie au 1 ^{er} cycle	A2024	Direction de programmes et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.2.	Élargir les perspectives méthodologiques aux cycles supérieurs	À partir de A2024	Ensemble de l'équipe professorale avec soutien de la direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R8 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat ont été adéquatement initiés aux enjeux du développement durable.						
A-8.1.	Rendre plus visible l'offre en lien avec le développement durable	À partir de A2025	Ensemble de l'équipe professorale avec soutien de la direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R9 - Que l'on actualise et diversifie les méthodes pédagogiques en vue d'optimiser les apprentissages au baccalauréat.						
A-9.1.	Actualiser et diversifier les méthodes pédagogiques	À partir de A2024	Ensemble de l'équipe professorale avec soutien de la direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R10 - Que l'on évalue périodiquement toutes les activités de formation et que l'on assure un suivi de ces évaluations.						
A-10.1.	Évaluer périodiquement toutes les activités de formation	À partir de A2024	Direction de département			RÉSERVÉ AU CISPAD
R11 - Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants sur le profil international et les possibilités d'accélération des études.						
A-11.1.	Diffuser régulièrement l'information sur le profil international	À partir de A2024	Direction de programmes avec le soutien de la gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-11.2.	Instaurer un passage intégré du baccalauréat vers la maîtrise	A2025	Directions de programmes avec le soutien de la Conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
R12 - Que l'on conseille adéquatement les étudiantes et les étudiants du baccalauréat pour leur choix de cours et que l'on propose des cheminements types.						
A-12.1.	Présenter des cheminements types suite à la révision de la structure du programme	A2024 ou H2025	Direction de programmes avec le soutien de la Conseillère			RÉSERVÉ AU CISPAD
R13 - Que les membres du corps professoral et enseignant s'assurent d'offrir aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat un environnement d'apprentissage positif et bienveillant.						
A-13.1.	Mobiliser l'équipe professorale autour de la réforme de programme	À partir de A2024	Directions de programmes et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R14 - Que l'on bonifie le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de maîtrise et de doctorat, notamment en offrant davantage de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche.						
A-14.1.	Valoriser les bourses existantes	À partir de A2024	Directions de programmes et service de promotion de la Faculté			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-14.2.	Développer les opportunités d'auxiliaires et d'enseignement	À partir de A2024	Directions de programmes et de département			RÉSERVÉ AU CISPAD
R15 - Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la persévérance et la diplomation au baccalauréat.						
A-15.1.	Réviser la structure du programme pour améliorer la persévérance	A2025	Directions de programmes et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-15.2.	Utiliser les cheminements-types pour soutenir la persévérance	À partir de A2024	Directions de programmes et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-15.3.	Initier les personnes inscrites aux activités scientifiques	À partir de A2024	Directions de programmes et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R16 - Que l'on mette en place des mesures de soutien à la réussite visant à améliorer la diplomation à la maîtrise et au doctorat, à réduire la durée des études au doctorat, et que l'on s'assure de l'utilisation systématique des plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat.						
A-16.1.	Inciter les personnes inscrites à participer aux activités du Centre d'appui à la réussite	À partir de A2024	Direction de programme avec le soutien de la Faculté			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-16.2.	Valoriser et adapter le Plan de collaboration aux programmes d'histoire	A2025	Direction de programmes et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R17 - Que l'on s'assure que le corps professoral et enseignant compte les expertises nécessaires pour couvrir les secteurs importants et en émergence, après avoir révisé l'orientation et le profil de sortie du baccalauréat.						
A-17.1.	Définir les champs des futurs recrutements professoraux	H2025	Directions de programmes et de département, et ensemble de l'équipe professorale			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R18 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants du doctorat ont accès à des espaces de travail.						
A-18.1.	Analyser les besoins et attribuer des espaces de travail	H2025	Direction de département avec soutien de la Faculté			RÉSERVÉ AU CISPAD

Remerciements

Le doyen de la Faculté remercie toutes les personnes qui ont participé au processus d'évaluation périodique des programmes d'histoire. Ses remerciements vont particulièrement aux directeurs des programmes : Mme Muriel Gomez-Perez (1^{er} cycle), Donald Fyson (cycles supérieurs jusqu'à la fin avril 2023), puis Bernard Lemelin (cycles supérieurs depuis le 1^{er} septembre 2023), ainsi qu'à M. Guillaume Latzko-Toth, vice-doyen aux études de premier cycle, à M^{me} Isabelle Clerc, vice-doyenne à la recherche, à la création et aux études supérieures (qui a en outre généreusement assuré l'intérim à la direction de programmes des cycles supérieurs pour la période s'étalant du 1^{er} mai au 31 août 2023).

Les remerciements sont aussi adressés à M. Paul-André Dubois, directeur du Département des sciences historiques et à toutes les personnes ayant participé aux consultations et rencontré les spécialistes externes, dont le corps professoral et M^{me} Julie de Blois, conseillère à la gestion des études. Le doyen tient également à transmettre tous ses remerciements aux spécialistes externes, M. Nicolas Kenny (Simon Fraser University) et M. Jean-Pierre Le Glaunec (Université de Sherbrooke), ainsi qu'aux membres du CIEP et à l'équipe du Bureau de la qualité des programmes pour leurs recommandations et commentaires éclairés.

Guillaume Pinson

Faculté des lettres et des sciences humaines